



LA VILLE DE MARSEILLE RECRUTE

Responsable de la Division « Arrêtés Permanents » en matière de Circulation et de Stationnement (H/F)

Cadre d'emplois

Techniciens Territoriaux / Agents de Maîtrise Territoriaux

Direction Générale Adjointe à la Sécurité
Direction Mobilité et Stationnement
Service Réglementation
Division Arrêtés Permanents

Sous l'autorité de la Responsable du Service Réglementation et de son adjoint, vous êtes chargé(e) du pilotage de moyens humains et techniques de la division pour la mise en application des pouvoirs de Police spéciale du Maire en matière de réglementation permanente de la circulation et du stationnement sur l'ensemble de la commune de Marseille.

Vous organisez, managez et contrôlez les activités de la division en animant le travail d'équipe de 5 instructeurs. Un adjoint vous secondera dans vos missions. L'instruction des dossiers se répartit entre l'étude d'aménagement en voirie, le numérotage et l'attribution de noms de rue.

Vous participez à l'élaboration des nouveaux projets d'aménagement en voirie avec la Métropole Aix-Marseille Métropole en veillant au respect du cadre réglementaire.

Vous maîtrisez la réglementation voirie et les principes de l'aménagement du territoire. Vous travaillez régulièrement sur un Système d'Information Géographique (SIG).

Doté(e) d'une aisance relationnelle et rédactionnelle, vous faites preuve d'un esprit d'analyse et de synthèse. Vous démontrez un esprit d'équipe, le sens de la pédagogie et des aptitudes managériales.

Les postes sont à pourvoir immédiatement.

Postulez directement en ligne sur <http://emplois.marseille.fr/>



Direction Générale Adjointe des Ressources Humaines
90, bd des Dames - 13233 Marseille Cedex 20

